

L'ANIA SOUTIEN LE PROJET DE LOI EGA : IL FAUT METTRE UN TERME A LA DESTRUCTION DE VALEUR

Paris, le
28/09/2018

A l'issue d'une réunion constructive à l'Hôtel de Matignon ce matin, l'ANIA rappelle son soutien ferme à la loi issue des Etats généraux de l'alimentation (EGA). Fondée sur les conclusions des EGA, cette loi est majeure. Elle a pour objectif de mettre enfin un terme à la guerre des prix qui fragilise chaque année davantage la filière alimentaire. L'ANIA s'engage en responsabilité pour recréer de la valeur dans la filière et appelle à un changement d'état d'esprit global.

Richard Girardot, Président de l'ANIA, et Catherine Chapalain, Directrice générale de l'ANIA, participaient ce matin à une réunion à l'Hôtel de Matignon présidée par Edouard Philippe, en présence de Stéphane Travert et Delphine Geny-Stephann.

Insistant sur l'importance de la loi alimentation qui doit être adoptée le 2 octobre, le Premier ministre a rappelé qu'au-delà du texte, un nouvel état d'esprit entre tous les acteurs était indispensable.

Les EGA ont été un moment très fort pour la filière alimentaire, permettant un dialogue entre tous les acteurs et recréant de la confiance, avec un constat fort et partagé : la guerre des prix dans la grande distribution détruit de la valeur dans toute la filière.

Oui, la compétition sauvage que se livrent les 4 enseignes de la grande distribution détruit de la valeur : 6 milliards d'euros en 5 ans. L'impact est majeur pour les agriculteurs mais aussi pour les entreprises alimentaires dont les taux de marge sont au plus bas niveau depuis 40 ans (-7 points depuis 2007). **Il fallait stopper cette destruction de valeur. Le juste prix n'est pas le prix le plus bas !**

Des EGA sont ressorties deux mesures urgentes et nécessaires : **mettre fin à la vente à perte** en intégrant les coûts de distribution dans le seuil de revente à perte et **mettre un terme à la grande braderie permanente sur les produits alimentaires** en encadrant les promotions.

Oui, il faut très rapidement introduire la notion de vendre à un prix abusivement bas. A presque un an de la clôture du premier chantier des Etats généraux de l'alimentation (EGA) et à quelques semaines du démarrage des prochaines négociations commerciales, l'ANIA appelle à une mise en œuvre très rapide de cette loi.

Cette loi doit également être respectée : l'Etat doit contrôler et sanctionner ceux qui ne joueront pas le jeu.

« J'appelle à un changement d'état d'esprit. La loi du plus fort ne doit plus être la règle. Il en va de la survie de toute la filière. L'ANIA s'engage, nous serons responsables et cohérents. Nous sommes prêts à faire le bilan de ces mesures dans 2 ans avec en ligne de mire le revenu des agriculteurs mais aussi la santé de notre tissu industriel. », déclare Richard Girardot, Président de l'ANIA.

L'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA) rassemble 39 syndicats métiers et 17 associations régionales, représentatives des 17 647 entreprises alimentaires de France. L'agroalimentaire est le premier secteur économique français avec un chiffre d'affaires de 172 milliards d'euros et le premier employeur industriel avec 427 213 salariés. L'ANIA est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'alimentation.

Contacts presse

Pour l'ANIA :

Association Nationale des Industries Alimentaires, 9 boulevard Malesherbes, 75008 Paris

VFC RP – Valérie Langlois / vlanglois@vfcrp.fr / +33 (0)1 47 57 67 77

VFC RP – Soumaya Lourguioui / slourguioui@vfcrp.fr / +33(0)1 47 57 79 01

ANIA – Sarah Fornier / sfornier@ania.net